

Etude des impacts de l'action assistantats Comenius

Résumé

Friedhelm Maiworm, Heiko Kastner et Hartmut Wenzel

**Etude réalisée par ordre de la Commission Européenne, Direction Générale de
l'Education et de la Culture.**

Kassel 2010

Gesellschaft für Empirische Studien bR, Maiworm & Over, Querallee 38, D-34119 Kassel

Zentrum für Schul- und Bildungsforschung an der Martin-Luther-Universität in
Halle-Wittenberg, Franckeplatz 1, Haus 31, D-06099 Halle / Saale

1 Objectifs et structure de l'étude

Cette étude constitue l'un des moyens permettant à la Commission européenne d'évaluer l'impact du programme Comenius sur l'enseignement scolaire en Europe et de recenser les possibilités d'améliorer l'efficacité du programme. Le but des actions afférentes à l'assistantat Comenius est de donner aux futurs enseignants la possibilité d'approfondir leur compréhension de l'enseignement et de l'apprentissage à l'échelle de l'Union européenne, d'améliorer leur connaissance des langues étrangères, des autres pays européens et de leurs systèmes d'enseignement et d'améliorer leurs compétences pédagogiques. L'assistantat vise également à contribuer à l'amélioration des compétences linguistiques des élèves au sein des établissements d'accueil, ainsi qu'à accroître leur motivation pour apprendre des langues et l'intérêt qu'ils portent au pays et à la culture de l'assistant(e). Les futurs enseignants ressortissants de pays participants au Programme pour la formation et l'éducation tout au long de la vie ou qui vivent dans l'un de ces pays peuvent, dans les conditions établies par chaque pays et par chaque école, soumettre une demande d'assistantat Comenius.

Le groupe cible de l'étude était composé de candidats ayant été admis au programme (assistants Comenius et établissements d'accueil), issus de tous les pays éligibles et dont la candidature a été approuvée au cours de la période 2000-2009. Environ 7 000 assistants Comenius et 4 000 établissements ont été invités, grâce à des questionnaires en ligne, à faire part de leurs expériences et à évaluer les résultats et les conséquences de leur participation. Approximativement 45 pour cent des assistants et 47 pour cent des établissements ont participé aux enquêtes.

2 Réalisation globale des objectifs de l'action

Les résultats de l'étude indiquent clairement que les assistantats Comenius contribuent de manière considérable au développement personnel et professionnel des futurs enseignants et ont un impact non seulement sur les élèves assistant aux cours ou aux activités extrascolaires organisés par les assistants, mais aussi sur le niveau institutionnel des écoles. On a également constaté une valeur ajoutée en ce qui concerne la carrière d'enseignant des assistants, une fois leurs études terminées. Leur expérience pédagogique à l'étranger les a non seulement aidés à trouver un premier emploi, mais a également contribué à améliorer la qualité de leur travail au quotidien. Globalement, il ne fait aucun doute que cette action Comenius atteint ses objectifs.

3 Participants et flux de mobilité

Si, avant la mise en œuvre du Programme pour la formation et l'éducation tout au long de la vie (EFTLV) en 2007, l'assistantat Comenius s'adressait aux futurs professeurs de langues, il est aujourd'hui ouvert à tous les futurs enseignants, quelle que soit leur discipline. Par conséquent, la proportion d'enseignants ne travaillant pas exclusivement dans le domaine

linguistique est passée d'environ 40 pour cent avant la mise en œuvre du programme EFTLV à 62 pour cent en 2009. Un cinquième des assistants de l'édition 2009 étudiaient uniquement des matières autres que les langues avant leur assistantat.

La majorité des établissements d'accueil dispense un enseignement secondaire : 49 pour cent d'entre eux sont des établissements d'enseignement secondaire général et 15 pour cent sont des établissements d'enseignement secondaire technique ou professionnel. Les écoles primaires accueillent environ 30 pour cent des assistants, tandis que seuls quelques établissements d'enseignement pré-primaire et autres participent à cette action Comenius.

Conformément au montant du budget Comenius alloué aux agences nationales, les grands pays européens accueillent davantage d'assistants Comenius que les petits pays. Avec en moyenne 140 assistants par an, l'Allemagne est le principal pays d'envoi, suivie de l'Italie (environ 115) et la Grande-Bretagne (100 assistants). Les principaux pays d'accueil sont les grands États membres d'Europe occidentale et méridionale : l'Espagne, avec en moyenne 155 nouveaux assistants par an, la France, avec 126 assistants, l'Italie (108) et la Grande-Bretagne (104 nouveaux assistants). Une analyse plus approfondie des flux d'assistants montre un net déséquilibre des mouvements entre l'Europe orientale et l'Europe occidentale: la plupart des pays d'Europe de l'Est ont envoyé davantage d'assistants qu'ils n'en ont reçu. Les quelques anciens pays de l'UE-15/AELE accueillant beaucoup moins d'assistants qu'ils n'en envoient sont l'Allemagne et la Belgique.

4 Procédures et modalités du programme d'action

Attribution des assistants aux établissements d'accueil

L'assistantat Comenius est une action décentralisée placée sous la responsabilité des agences nationales. Les assistants et établissements doivent soumettre leur candidature de manière indépendante auprès de l'agence nationale de leur pays. L'attribution des assistants aux établissements d'accueil est effectuée en fonction des préférences exprimées par les candidats (par ex. : pays et situation géographique de l'école d'accueil, langue maternelle de l'assistant, etc.) par les agences nationales. Il est devenu évident que le résultat du processus d'attribution revêt une importance capitale pour la réussite globale de l'assistantat : plus les préférences des assistants et des écoles sont respectées, plus les résultats perçus sont positifs. Pour les assistants, il est particulièrement important que leurs préférences en ce qui concerne le type et la situation géographique de l'établissement soient prises en considération, tandis que les établissements d'accueil insistent surtout sur les matières que l'assistant est capable d'enseigner. Il est fortement conseillé aux agences nationales de prendre sérieusement en considération ces critères hautement importants pour les assistants (type et situation géographique de l'établissement) et pour l'établissement d'accueil (matières que l'assistant devra enseigner) en en faisant des «critères obligatoires» au moment de l'attribution des assistants aux établissements.

Durée de l'assistanat Comenius

Les futurs enseignants peuvent postuler en vue de l'obtention d'un assistanat Comenius à l'étranger d'une durée de 3 mois minimum et de 10 mois maximum. Les anciens assistants Comenius ayant participé à l'enquête ont passé en moyenne 6,2 mois dans leur établissement d'accueil : 26 pour cent ont passé 4 mois maximum, 34 pour cent ont passé de 4 à 6 mois, 26 pour cent ont passé de 7 à 8 mois et 15 pour cent de 9 à 10 mois. La flexibilité dont il est fait preuve dans la fixation de la durée de l'assistanat est un avantage, car elle permet aux étudiants de passer des périodes plus courtes à l'étranger et d'éviter ainsi de prolonger exagérément la durée globale de leurs études. Toutefois, d'après certains arguments pertinents, il vaudrait mieux que les assistanats de moins de six mois soient l'exception et non la règle. Premièrement, une durée trop brève compromet la réussite de l'assistanat au niveau des résultats et des bénéfices pour les assistants et les établissements d'accueil. Deuxièmement, une durée inférieure à un semestre empêche les écoles d'intégrer correctement les assistants aux programmes d'enseignement et aux horaires des élèves. Plus l'assistanat est court, plus les écoles signalent des problèmes. Il convient donc de privilégier les assistanats d'une durée minimale de six mois.

Montant des bourses

Les assistants Comenius reçoivent de leur agence nationale une bourse destinée à couvrir les frais de subsistance à l'étranger ainsi que les frais de voyage pour un aller-retour entre leur pays d'origine et leur pays d'accueil. Bien que la Commission européenne ait établi un cadre de règles en matière de bourses fixant le montant maximal de l'aide accordée, il incombe à chaque agence nationale de fixer ses propres plafonds. Toutefois, les graves difficultés financières (signalées par un ancien assistant sur sept) dépendent non seulement des différences de montant des aides octroyées par chaque agence nationale, mais aussi des frais élevés liés aux assistanats effectués dans les établissements situés dans des capitales ou des grandes villes, des frais de transport supplémentaires des assistants qui se partagent entre deux écoles ou plus, et des frais provenant du pays d'origine que doivent toujours supporter les assistants pendant leur séjour à l'étranger.

En règle générale, le niveau de couverture des coûts de la bourse Comenius semble suffire à la plupart des assistants. Toutefois, la Commission devrait envisager la possibilité d'octroyer une aide financière supplémentaire dans des circonstances clairement définies (par ex. lorsqu'un assistant travaille dans deux établissements ou plus). La possibilité offerte aux agences nationales de fixer elles-mêmes les plafonds de leurs bourses présente des avantages et des inconvénients. D'un côté, les assistants issus de différents pays qui effectuent un séjour d'enseignement à l'étranger dans une même école ou dans un même pays d'accueil ne reçoivent pas tous une bourse d'un montant équivalent pour couvrir leurs dépenses, ce qui pourrait être contraire au principe d'égalité de traitement. Par contre, en fixant elles-mêmes leurs plafonds, les agences nationales peuvent diviser leur budget total alloué aux assistanats Comenius en autant d'unités qu'il est nécessaire pour assurer un taux adéquat d'admission des candidatures. Au vu des résultats de cette étude, il semblerait nécessaire que la Commission et les agences nationales réexaminent les règles générales relati-

ves aux bourses ainsi que l'autonomie accordée aux agences nationales pour fixer elles-mêmes leurs plafonds.

5 Conseils et soutien offerts aux assistants Comenius

Participation des établissements d'accueil à la préparation des assistants en amont de l'assistantat

La fourniture de supports d'informations par l'établissement d'accueil, avant le début de l'assistantat, a considérablement contribué au bon niveau de préparation des assistants en ce qui concerne leur connaissance de l'établissement d'accueil et de son environnement local ainsi que du contenu des cours à dispenser pendant l'assistantat. Malheureusement, seul un assistant sur deux a reçu des informations ou un soutien approprié. Il est donc fortement conseillé d'obliger tous les futurs établissements d'accueil à participer à la préparation des assistants en envoyant des kits d'information décrivant en détail l'école et son environnement et plus particulièrement les questions d'organisation ainsi que le rôle et les missions des futurs assistants.

Conseils et soutien apportés par les établissements d'accueil pendant l'assistantat

Globalement, les établissements d'accueil étaient pleinement conscients de leur responsabilité vis-à-vis des assistants Comenius et ont fourni beaucoup de conseils et un soutien considérable pendant la durée de l'assistantat. La plupart des suggestions publiées par la Commission européenne dans son «Guide de bonnes pratiques à l'intention des écoles d'accueil et des assistants» ont été appliquées. Les écoles ont désigné des tuteurs chargés d'accueillir les assistants et de superviser leur intégration dans l'école et dans la communauté locale; les assistants ont été accueillis à leur arrivée dans le pays, on leur a organisé une visite guidée de l'école afin de les familiariser avec le bâtiment et l'infrastructure de l'école, on les a présentés aux enseignants et aux membres du personnel, etc. Le niveau élevé de satisfaction des assistants Comenius par rapport au soutien offert par les écoles constitue une indication précise de la qualité de cette offre. D'après l'analyse statistique effectuée, le niveau de soutien revêtirait une importance capitale pour l'intégration des assistants dans leur école et dans la communauté locale. Il est donc hautement recommandé que les écoles suivent les règles décrites dans le «Guide de bonnes pratiques» de la Commission européenne.

Contributions des agences nationales

Les agences nationales sont responsables de la gestion des contrats relatifs aux assistantats Comenius et soutiennent les assistants et les écoles en organisant des réunions d'intégration avant et pendant les assistantats. Globalement, au vu de l'évaluation positive du travail des agences nationales, il ne semble pas nécessaire de modifier quoi que ce soit. Cependant, certains établissements et assistants se sont également plaints qu'aucune réunion d'intégration n'avait été proposée, qu'aucune invitation n'avait été reçue, ou que leur éloignement par rapport au lieu d'organisation ou le manque d'aide financière les avait em-

pêchés de participer à la réunion. Afin d'éviter ce genre de difficultés à l'avenir, les agences nationales devraient réexaminer leur politique d'information et veiller à ce que ni les assistants, ni les représentants d'établissements ne soient dans l'incapacité de participer à une réunion d'intégration en raison d'un manque de moyens financiers. Les agences nationales et la Commission européenne devraient également renforcer la circulation de l'information entre les candidats potentiels et les personnes qui effectuent ou ont effectué un assistantat, en soutenant la mise en œuvre d'une association d'étudiants et en facilitant l'accès aux rapports finaux des assistants Comenius.

6 Activités et performances des assistants dans leur école d'accueil

Charge de travail hebdomadaire des assistants

Dans son «Guide de bonnes pratiques à l'intention des écoles d'accueil et des assistants», la Commission européenne suggère une charge de travail pour les assistants correspondant à 12-16 heures de travail «scolaire» par semaine. Pendant la période d'observation de l'étude, ce plafond a été appliqué de plus en plus souvent. Avant la mise en œuvre du programme d'EFTLV, seul un assistant sur deux se trouvait dans la fourchette proposée, tandis qu'un sur trois travaillait plus de 16 heures par semaine et qu'un sur six travaillait moins de 12 heures. Ces dernières années, la proportion d'assistants respectant la fourchette des 12 à 16 heures de travail a augmenté pour passer à un peu plus de deux tiers, tandis que la part des étudiants déclarant une charge de travail hebdomadaire supérieure ou inférieure a diminué (respectivement 23 % et 9 %). On peut donc dire qu'une majorité croissante d'écoles ont suivi la recommandation de la Commission et ont accordé suffisamment de temps aux assistants, d'une part, pour observer et pratiquer les activités d'enseignement en classe et, d'autre part, pour suivre eux-mêmes des cours et des activités culturelles dans le pays d'accueil.

Matières enseignées

Si, avant le lancement du Programme EFTLV en 2007, l'assistantat Comenius s'adressait uniquement aux futurs professeurs de langues (étrangères), le programme EFTLV l'a ouvert à tous les futurs enseignants, quelle que soit leur discipline. L'augmentation rapide de la proportion d'assistants ayant exclusivement étudié des matières autres que les langues (environ 20 % en 2009) confirme l'intérêt porté par ce nouveau groupe cible à cette action Comenius. En revanche, la majorité des établissements restent davantage intéressés par les assistants linguistiques traditionnels que par ceux qui participent à l'enseignement d'une matière intégrée à une langue étrangère dans d'autres domaines (EMILE). Par conséquent, la quasi-totalité des assistants ont été employés afin d'enseigner une langue étrangère à leurs élèves et seule une minorité a pu enseigner d'autres matières. En ce qui concerne l'utilisation des qualifications acquises à l'étranger dans le cadre d'un emploi d'enseignant après l'assistantat, certains éléments font apparaître que les enseignants travaillant exclusivement dans le domaine linguistique sont ceux qui ont retiré le plus de bénéfices de leur

séjour à l'étranger. Il est suggéré de lancer une étude spéciale, à réaliser dans trois à cinq ans environ, afin d'évaluer les bénéfices d'un assistantat Comenius pour les enseignants non linguistes et leurs écoles d'accueil.

Enseignement des langues étrangères aux élèves et langue d'enseignement

L'apprentissage et l'enseignement des langues étrangères restent l'un des objectifs clés des assistantats Comenius. Dans cette optique, les assistants aident leurs écoles d'accueil de deux manières : premièrement, ils élargissent la base d'enseignants de langues étrangères (dont c'est la langue maternelle) et, deuxièmement, la présence d'un assistant stimule l'intérêt des élèves pour le pays de l'assistant et sa langue. Conformément aux habitudes d'enseignement des langues étrangères dans les écoles européennes, les assistants sont principalement engagés pour enseigner l'anglais (63 %). Les cours d'autres langues étrangères étaient considérablement moins fréquents : 16 pour cent des écoles pour les cours d'allemand, 14 pour cent pour les cours de français, 11 pour cent pour les cours d'italien et 8 pour cent pour les cours d'espagnol. Les cours de langues parlées dans les petits pays n'ont été mentionnés qu'à titre exceptionnel. Toutefois, dans 30 pour cent des écoles, les assistants ont dispensé des cours de langues étrangères dans une langue qui n'était pas enseignée de manière régulière par les autres enseignants de l'école.

Du point de vue des assistants, l'enseignement de langues étrangères présente à la fois des avantages et des inconvénients. D'un côté, les écoles leur demandent de donner des cours de langues étrangères aux élèves, c'est-à-dire des cours dans une langue qui n'est pas la langue maternelle de ces derniers. En revanche, les assistants ont ainsi reçu une formation, même incomplète, dans la langue de leur pays d'accueil et comptent enseigner cette langue une fois revenus dans leur pays d'origine. Dans ce contexte, il serait tout à fait raisonnable d'offrir aux assistants la possibilité de donner des cours dans la langue maternelle des élèves ou, du moins, de les faire participer à ces cours en tant qu'enseignants adjoints. Mais cela ne s'est produit qu'une fois sur deux. En particulier, les assistants Comenius issus de pays où l'on parle l'une des grandes langues européennes comme l'anglais ont généralement été priés par leur école d'accueil de donner des cours et des exposés dans leur langue maternelle. Bien que l'on puisse comprendre que les écoles soient principalement intéressées par les compétences de l'assistant dans sa langue maternelle ou dans les langues étrangères, il faut veiller à ce que les assistants puissent pratiquer des activités d'enseignement dans la langue maternelle de leur pays d'accueil lorsque cette langue est l'une des principales matières étudiées avant l'assistantat.

Performances des assistants

Globalement, les assistants Comenius ont réalisé de bonnes performances en tant qu'enseignants adjoints à l'étranger. Leurs écoles d'accueil les ont complimentés pour le vif intérêt qu'ils ont manifesté ainsi que pour leur travail avec les élèves. La plupart des écoles étaient particulièrement satisfaites des compétences sociales et de communication des assistants ainsi que de leur bonne connaissance de la culture et de la société du pays d'accueil et des aspects pratiques de la vie dans le pays d'accueil. En revanche, leurs performances

professionnelles ont été jugées avec un peu moins d'enthousiasme, notamment leur capacité à expliquer des questions complexes, leur maîtrise de la langue d'enseignement principale de l'école, leur utilisation de supports d'enseignement intéressants ramenés du pays d'origine ou leur usage de méthodes d'enseignement novatrices. Toutefois, en tenant compte du fait que près de la moitié des assistants n'avaient pas terminé leurs études au moment de l'assistantat, les attentes relatives à leurs performances professionnelles doivent être réalistes. Les mesures suivantes pourraient éventuellement aider à améliorer la compétence et les performances des assistants:

- une formation initiale des assistants pourrait contribuer à améliorer leur connaissance et leur maîtrise des méthodes pédagogiques et leur utilisation des supports de formation et d'enseignement;
- une coopération plus étroite entre les écoles d'accueil et les établissements de formation des assistants (souvent des universités) permettrait aux centres de formation d'obtenir un retour d'informations sur les performances de l'assistant et d'améliorer le programme d'enseignement de l'établissement de formation (tant au niveau du contenu qu'au niveau de la qualité).

Principales difficultés rencontrées par les assistants et les écoles d'accueil

Le problème majeur rencontré par les assistants Comenius et les écoles concernait la maîtrise de la langue du pays d'accueil : 14 pour cent des assistants ont en effet signalé d'importantes difficultés générales de communication et 18 pour cent ont connu des problèmes pour enseigner dans la principale langue d'enseignement de l'école. Ce sont les assistants des pays d'Europe orientale et septentrionale qui ont le plus souvent rencontré de tels problèmes linguistiques. Vu que la grande majorité des assistants ayant séjourné dans ces pays n'avaient qu'une connaissance limitée (voire nulle) de la langue nationale avant leur arrivée, il est suggéré d'insister davantage sur la préparation linguistique et de fixer un seuil minimal de connaissance de la langue comme condition préalable à l'octroi d'une aide à l'assistantat.

Un peu plus de 5 pour cent des participants ont signalé des conflits personnels entre l'assistant et l'école. Si les assistants se sont plaints d'un manque d'acceptation de la part des enseignants et des élèves, les écoles, elles, critiquaient le comportement personnel et les aptitudes professionnelles des assistants. Bien que la proportion de participants ayant connu ces difficultés soit peu élevée, il faut tenir compte du fait que les conflits personnels entraînent généralement un mécontentement et compromettent ainsi les résultats et l'impact de l'assistantat. Il est donc suggéré de désigner une personne de contact à l'intérieur de l'agence nationale qui servira de médiateur en cas de conflit. S'il s'avère impossible de résoudre de cette manière les problèmes manifestes entre les assistants et les écoles, il faudra envisager la possibilité de poursuivre l'assistantat dans une autre école du pays d'accueil (réattribution).

7 Résultats des assistanats Comenius et satisfaction des participants

Développement personnel et professionnel des assistants

Maturité et développement personnel : globalement, les assistanats Comenius se sont révélés être des instruments très efficaces pour favoriser le développement personnel et professionnel des futurs enseignants. La quasi-totalité des assistants Comenius ont confirmé les bénéfices apportés par leur séjour au niveau de leur maturité, et plus les assistants sont jeunes, plus ces bénéfices sont élevés.

Amélioration des connaissances/de la compréhension internationale(s)/interculturelle(s): dans presque tous les cas, les assistanats ont débouché sur une amélioration considérable des connaissances et de la compréhension du système scolaire et éducatif du pays d'accueil ainsi que des connaissances et de la compréhension interculturelles. En outre, la grande majorité des assistants ont acquis une solide expérience en matière de coopération internationale.

Amélioration de la maîtrise d'une langue étrangère : l'efficacité de cette action est également clairement démontrée par le fait qu'un grand nombre d'assistants ont pu améliorer leur connaissance de la langue étrangère étudiée et développer leur motivation à apprendre une nouvelle langue étrangère. Toutefois, les assistanats réalisés dans les pays dont les langues sont fréquemment utilisées (anglais, espagnol, italien, français ou allemand) ont plus souvent débouché sur ce type de résultats que les assistanats effectués dans la plupart des pays d'Europe orientale, sud-orientale ou septentrionale. Comme le confirme l'analyse statistique, le niveau d'enseignement dans la langue du pays d'accueil revêt une importance capitale pour l'amélioration de la connaissance de la langue étrangère par l'assistant. D'autres facteurs importants sont une forte motivation à apprendre une langue étrangère avant l'assistanat, un certain degré de connaissance de la langue du pays d'accueil en amont de l'assistanat, un séjour à l'étranger suffisamment long et de fréquents contacts avec des ressortissants du pays d'accueil en dehors de l'école.

Développement professionnel en tant qu'enseignant : pour la grande majorité des assistants Comenius, la période d'enseignement à l'étranger a été non seulement déterminante pour améliorer leurs connaissances interculturelles et leur maîtrise de la langue étrangère, mais aussi pour améliorer leurs aptitudes en tant qu'enseignants. Deux assistants sur trois ont expérimenté de nouvelles méthodes d'enseignement et d'apprentissage, ont pu mieux appréhender la relation existant entre la théorie et la pratique, se sont familiarisés avec de nouvelles méthodes d'enseignement et de nouveaux concepts didactiques, ont amélioré leurs connaissances/leur compréhension interdisciplinaires, se sont familiarisés avec certaines (futurs) matières à enseigner ou ont pu acquérir des connaissances sur la gestion des conflits inhérents à la vie quotidienne d'une école. Plus l'assistanat était long, plus ces résultats ont été observés. Enfin, il convient de remarquer que les expériences acquises à l'école

d'accueil ont la plupart du temps renforcé la motivation des assistants Comenius à devenir enseignants.

Résultats pour les écoles, les enseignants et les élèves

De manière générale, les assistanats Comenius contribuent au renforcement de la dimension européenne dans les écoles d'accueil ainsi qu'à l'amélioration des compétences des élèves, comme indiqué dans les objectifs de l'action :

a) Résultats pour les écoles et les enseignants : la majorité des écoles ont constaté une série de résultats et d'impacts de l'assistanat au niveau institutionnel : renforcement de la dimension européenne dans le cadre de la vie quotidienne de l'école, contribution des assistants à la formation en langues étrangères au sein de l'école accompagnée d'un intérêt accru des membres du personnel pour l'apprentissage des langues étrangères, création de supports pédagogiques et introduction de nouvelles techniques d'enseignement et méthodes pédagogiques. Par ailleurs, une école sur deux a souligné le rôle joué par les assistants dans d'autres actions Comenius ou activités internationales et une école sur trois a fait état d'une contribution importante à la création de partenariats ou à l'établissement d'une coopération avec des écoles ou organisations d'autres pays. Les plus grands bénéfices ont été constatés dans les écoles où les assistants n'enseignaient pas soit les langues, soit d'autres matières, mais bien les deux (langues et autres matières). Il est donc recommandé d'exploiter plus judicieusement les connaissances et aptitudes des assistants en les faisant participer à d'autres domaines que l'enseignement linguistique en lui-même.

b) Résultats pour les élèves : une contribution importante des assistants au programme d'enseignement et à la dimension européenne dans la vie quotidienne de l'école d'accueil est une condition essentielle si l'on veut observer l'impact généralement attendu des assistanats Comenius sur les compétences, les aptitudes et les comportements des élèves. La réussite des assistanats est illustrée par le nombre impressionnant d'écoles ayant remarqué une amélioration significative de la motivation des élèves pour apprendre une langue étrangère, une amélioration des compétences en langues étrangères, une amélioration de l'intérêt des élèves pour d'autres pays et cultures, une lutte contre les stéréotypes sur les autres pays et cultures et une amélioration des connaissances des élèves sur l'Union européenne. Il apparaît clairement que les grands facteurs permettant de maximiser les bénéfices pour les élèves sont une forte motivation et une volonté, de la part de l'école, d'utiliser l'assistant en tant que ressource d'enseignement spécifique, la personnalité et le comportement de l'assistant, des compétences et aptitudes de l'assistant suffisantes pour enseigner et une maîtrise suffisante de la langue de l'école d'accueil par l'assistant.

Satisfaction globale des assistants et des écoles d'accueil

La grande majorité des assistants Comenius et de leurs écoles d'accueil se sont dits très satisfaits ou satisfaits par les résultats de l'assistanat (environ 90 pour cent chacun), tandis que moins de cinq pour cent ont estimé qu'il s'agissait d'une expérience non satisfaisante.

Sur la base d'une analyse statistique de régression, on peut clairement conclure que les facteurs suivants revêtent une importance particulière:

- satisfaction au niveau des résultats du processus d'attribution organisé par l'agence nationale (respect des préférences et affectation à une école d'accueil);
- collaboration satisfaisante avec l'école d'accueil avant l'assistantat;
- soutien suffisant apporté par l'école d'accueil pendant l'assistantat;
- bon environnement de travail dans l'école d'accueil et volonté des collègues d'interagir et de travailler avec l'assistant;
- intégration de l'assistant dans l'école et dans la communauté locale;
- amélioration de la connaissance de la langue étrangère pendant l'assistantat;
- contribution de l'assistantat au développement personnel et professionnel de l'assistant.

Le «Guide de bonnes pratiques» Comenius a été considéré comme utile par les assistants et les écoles d'accueil et a contribué à la réussite de l'action.

Fracture Nord/Ouest – Sud/Est au niveau de l'offre et des résultats

Le niveau de satisfaction en termes de soutien et de conseils prodigués par les écoles ainsi que le niveau des résultats et des impacts varient considérablement entre les assistants et écoles issus de différentes régions d'Europe. Les deux extrémités de la carte géographique sont, d'une part, le Nord/Nord-Ouest de l'Europe et, d'autre part, l'Est/Sud-Est. En comparaison avec les assistants accueillis par les écoles d'Europe orientale ou sud-orientale, les assistants des écoles du Nord/Nord-Ouest:

- étaient globalement plus souvent satisfaits de leur collaboration avec l'école d'accueil avant l'assistantat;
- ont davantage souligné les conseils qu'ils ont reçus au sujet des tâches à accomplir et l'offre de formations linguistiques pendant l'assistantat;
- étaient plus satisfaits de la qualité des réunions d'intégration dans le pays d'accueil;
- signalent moins souvent de grandes difficultés au niveau de la volonté des enseignants et membres du personnel à travailler avec l'assistant en classe ou au niveau d'un manque d'intérêt manifesté par les élèves pour assister aux exposés et activités extrascolaires de l'assistant;
- citent plus souvent des résultats professionnels de l'assistantat, comme par ex. la familiarisation avec de nouvelles méthodes d'enseignement et de nouveaux concepts didactiques, l'expérimentation de nouvelles manières d'apprendre et d'enseigner ou l'amélioration de leurs compétences en matière de TIC (technologies de l'information et de la communication);
- ont indiqué un taux de satisfaction globale plus élevé quant à l'assistantat .

Une comparaison des résultats des assistanats du point de vue des écoles démontre que

- les écoles situées dans un pays d'Europe du Sud-Est ou du Sud ont attribué une note au-dessus de la moyenne en termes de bénéfices pour leurs élèves, leurs enseignants et l'école dans son ensemble, tandis que les écoles du Nord et Nord-Ouest de l'Europe ont attribué une note inférieure à la moyenne;
- le taux global de satisfaction par rapport aux résultats des assistanats étaient plus élevé dans les écoles d'Europe du Sud-Est, de l'Est et du Sud.

Afin d'améliorer les résultats des assistants Comenius effectuant une période d'enseignement dans une école d'Europe de l'Est/Sud-Est, mais aussi pour réduire le déséquilibre des flux entre les pays d'Europe orientale et occidentale, il paraît nécessaire de mieux sensibiliser les écoles d'accueil à l'importance du rôle qu'elles doivent jouer afin que les assistanats Comenius soient une expérience réussie et profitable. Chaque assistant revenant pleinement satisfait d'un séjour dans une école d'accueil d'Europe de l'Est/du Sud-Est pourrait être considéré comme un important facteur de promotion de la région.

8 Impact des assistanats Comenius sur l'emploi et le travail des anciens assistants

Environ 80 pour cent des anciens assistants Comenius titulaires d'un diplôme universitaire avaient un emploi au moment de l'enquête. La plupart d'entre eux ont trouvé un emploi dans le secteur de l'éducation : 61 pour cent travaillent dans des écoles d'enseignement secondaire ou inférieur, 10 pour cent dans des établissements d'enseignement supérieur et 4 pour cent dans d'autres institutions principalement actives dans l'éducation (par ex. écoles d'enseignement des langues ou formation pour adultes). Les 25 pour cent restant sont répartis sur l'ensemble des autres secteurs d'emploi. Globalement, environ deux tiers des anciens assistants Comenius actuellement employés travaillent comme enseignants : 88 pour cent dans le pays où ils résidaient avant l'assistanat, 7 pour cent dans le pays d'accueil Comenius et 5 pour cent dans un autre pays.

Selon les anciens assistants, la période d'enseignement à l'étranger soutenue par Comenius a eu un net impact sur leur transition vers le monde du travail et de l'emploi. Leur participation à un assistanat les a non seulement aidés à trouver un emploi, mais aussi à gérer leurs missions professionnelles quotidiennes, tout en améliorant la qualité de leurs performances professionnelles. Plus l'assistanat était long, plus les participants ont signalé des bénéfices liés à l'emploi. Les avantages relatifs à une augmentation des revenus dépendent du type d'activité. Les bénéfices les plus élevés à cet égard ont été signalés par les anciens assistants travaillant hors du secteur de l'éducation (c'est-à-dire ceux qui ont décidé de ne pas devenir enseignants). Les anciens assistants des pays d'Europe orientale et sud-orientale ont particulièrement profité des assistanats Comenius sur ce plan. Au sein du sous-groupe des enseignants, les enseignants travaillant exclusivement dans le domaine linguistique sont ceux qui ont pu le plus souvent mettre à profit leurs compétences et aptitudes acquises à l'étranger, tandis que ceux qui ont uniquement étudié des matières autres que les langues

sont ceux qui ont pu le moins utiliser leur connaissance des langues étrangères, les connaissances acquises pendant l'assistantat Comenius au sujet de la matière enseignée, leurs compétences pédagogiques ou la connaissance du pays d'accueil, en classe ou dans le cadre de leurs travaux quotidiens.